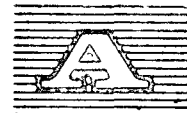


NOV 26 1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE

Distr.  
LIMITEEA/C.2/34/L.70  
21 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
Point 55 a) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE : RAPPORT  
DU COMITE PLENIER CREE EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 32/174 DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE

Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Incidences administratives et financières du projet de résolution  
publié sous la cote A/34/L.17

Etat présenté par le Secrétaire général conformément aux dispositions de  
l'article 153 du règlement intérieur

1. Aux termes du paragraphe 1 du dispositif du projet de résolution publié sous la cote A/34/L.17, l'Assemblée générale déciderait de réunir une conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en 1981. Aux termes du paragraphe 3, le Secrétaire général serait prié de désigner le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement comme Secrétaire général de la Conférence. Au cas où le projet de résolution serait adopté, il est prévu que la Conférence se tiendrait à Genève en 1981 et durerait deux semaines. Sous réserve des recommandations que le Comité préparatoire de la Conférence pourrait présenter à l'Assemblée générale en application du paragraphe 7 du projet de résolution, le Secrétariat présume que la conférence consisterait en séances plénières de la Conférence et en séances de trois comités de session, qui tiendraient trois séances, avec interprétation en six langues, le matin et l'après-midi. Ces séances exigeraient trois équipes d'interprètes, plus une équipe de réserve (soit 69 interprètes au total), et six salles de conférence, et il faudrait établir 100 pages de documentation avant la session, 200 pages de documentation en cours de session et 80 pages de documentation après la session. Il n'y aurait pas de comptes rendus analytiques. Dans ces conditions, le coût du service de la conférence est estimé à 420 220 dollars (voir tableau 1).

Tableau 1

Coût du service de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendrait à Genève en 1981 pendant deux semaines

	Nombre de personnes	Nombre de jours	Taux journalier	Total (Dollars)
<u>Interprétation</u> (en six langues)				
Traitements	69	14	206	198 996
<u>Documentation</u>				
A établir avant la session (100 pages - en six langues)				
Traitements :				
Traduction	9,9	14	171	23 701
Révision	3,4	14	190	9 044
Dactylographie	10,6	14	69	10 240
A établir pendant la session (200 pages - en six langues)				
Traitements :				
Traduction	20	14	171	47 880
Révision	6,7	14	190	17 822
Dactylographie	21,4	14	69	20 672
A établir après la session (80 pages - en six langues)				
Traitements :				
Traduction	8	14	171	19 152
Révision	2,7	14	190	7 182
Dactylographie	8,5	14	69	8 211
<u>Comptes rendus analytiques</u> (en six langues)				
Traitements :				
Traducteurs-rédacteurs				
Révision				
Dactylographie	-	-	-	-
<u>Reproduction</u>				21 218
<u>Distribution</u>				16 040

	Nombre de personnes	Nombre de jours	Taux jour- nalier	Total
(Dollars)				
<u>Autre personnel de conférence</u>				
Personnel de service des salles de conférence	18	14	45	11 340
Techniciens - interprétation ) - enregistrement sonore )	7	14	45	4 410
Préposés aux salles de conférence	4	14	77	4 312
TOTAL				420 220

2. Conformément au paragraphe 4 du projet de résolution, le Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays les moins avancés de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement servirait de Comité préparatoire pour la Conférence. Selon le paragraphe 7, le Groupe intergouvernemental, qui doit se réunir en février 1980, serait prié de décider des sessions supplémentaires qu'il devra peut-être tenir en 1980-1981 pour achever les préparatifs de la Conférence. On prévoit qu'outre la réunion de février 1980 du Groupe intergouvernemental, il faudrait convoquer deux autres sessions du Comité préparatoire. Dans l'hypothèse où le Comité se réunirait à Genève en 1980-1981 pendant deux périodes supplémentaires de 10 jours, disposerait de services d'interprétation en six langues assurés par une équipe d'interprètes et une équipe de réserve (29 interprètes au total) et aurait besoin, pour chaque session, de 150 pages de documentation établie avant la session et de 30 pages de documentation à établir après la session, le montant prévu pour assurer le service du Comité pendant deux sessions supplémentaires serait de 320 500 dollars (voir le tableau 2).

3. Les estimations d'un montant total de 740 700 dollars qui sont indiquées dans le présent état pour le coût des services de conférence ont été calculées sur la base du coût intégral des services à fournir, comme si le personnel dont dispose le Département des conférences ne pouvait assurer lesdits services. Les présentes estimations seront révisées dans le contexte de l'état récapitulatif du coût total des services de conférence qui sera présenté à l'Assemblée générale vers la fin de la présente session.

Tableau 2

Coût du service de deux sessions (de 10 jours chacune) du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendraient à Genève (1980-1981)

	Nombre de personnes	Nombre de jours	Taux jour- nalier (dollars)	Total
<u>Interprétation (en six langues)</u>				
Traitements	29	10	206	59 740
<u>Documentation</u>				
A établir avant la session (150 pages - en six langues)				
Traitements :				
Traduction	21	10	171	35 910
Révision	7	10	190	13 300
Dactylographie	22,4	10	69	15 456
A établir pendant la session				
Traitements :				
Traduction	-	-	-	-
Révision	-	-	-	-
Dactylographie	-	-	-	-
A établir après la session (30 pages - en six langues)				
Traitement :				
Traduction	4,2	10	171	7 182
Révision	1,4	10	190	2 660
Dactylographie	4,5	10	69	3 105
<u>Comptes rendus analytiques (en six langues)</u>				
Traitements :				
Traducteurs-rédacteurs	-	-	-	-
Révision	-	-	-	-
Dactylographie	-	-	-	-
<u>Reproduction</u>				10 051
<u>Distribution</u>				8 020
<u>Autre personnel de conférence</u>				
Personnel de service des salles de conférence	6	10	45	2 700
Techniciens - interprétation ) - enregistrement sonore)	3	10	45	1 350
Préposés aux salles de conférence	1	10	77	770
TOTAL : pour une session				160 244
pour deux sessions : 160 244 x 2				320 500

4. Aux termes du paragraphe 5 du projet de résolution, le Secrétaire général serait prié d'étudier les moyens de fournir, en tant que de besoin, aux délégations des pays les moins avancés, une aide pour couvrir leurs frais de voyage et de subsistance, afin de leur permettre de participer aux réunions du Comité préparatoire. Le Secrétaire général a l'intention de chercher à obtenir des contributions volontaires pour couvrir ces dépenses, mais il n'est pas possible d'avoir à bref délai une indication précise de ces possibilités de financement extra-budgétaire. En attendant les résultats des démarches du Secrétaire général, il a paru souhaitable de prier l'Assemblée générale d'ouvrir le crédit supplémentaire nécessaire de 216 000 dollars (voir tableau 3), sous réserve d'une réduction éventuelle équivalant au montant des fonds extra-budgétaires qui pourraient être obtenus.

Tableau 3

Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants  
de 30 pays les moins avancés aux trois sessions du Comité  
préparatoire

	1980	1981	Total
<u>Frais de voyage</u>			
Pour 30 représentants à raison de 1 500 dollars en moyenne par personne	90 000	45 000	135 000
<u>Indemnité de subsistance</u>			
75 dollars par jour pendant 12 jours, pour 30 représentants	54 000	27 000	81 000
	-----	-----	-----
TOTAL	144 000	72 000	216 000
	-----	-----	-----

5. On prévoit de faire établir la documentation de fond nécessaire pour le Comité préparatoire et la Conférence sans dépasser les ressources prévues dans les montants révisés demandés pour le Programme 8 (Pays en développement les moins avancés, pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires) du chapitre 15 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (A.C.5/34/27) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981. Toutefois, le Secrétaire général de la CNUCED aurait encore besoin pendant 20 mois des services d'un conseiller principal (D-1), pour l'aider, dans le cadre du programme "Pays en développement les moins avancés, pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires", à planifier, préparer et coordonner la conférence et à assurer la liaison avec les gouvernements des pays donateurs et des pays les moins avancés pour tout ce qui concerne les préparatifs de la Conférence. On prévoit en outre qu'un administrateur (P-4) sera nécessaire pendant la même période pour aider à mettre au point et appliquer le nouveau programme global d'action en

/...

faveur des pays les moins avancés ainsi qu'à préparer la Conférence. Il faudrait aussi une secrétaire pour aider ces deux fonctionnaires. En outre, il faudrait couvrir les frais de voyage connexes, notamment ceux du Secrétaire général de la CNUCED dans l'exercice de ses fonctions de Secrétaire général de la Conférence. Les dépenses correspondantes sont indiquées dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4

	1980 12 mois de travail	1981 8 mois de travail	Total
(dollars)			
<u>Personnel temporaire affecté à des tâches générales</u>			
Traitements :			
1 D-1 20 mois de travail	65 700	44 200	109 900
1 P-4 20 mois de travail	51 300	34 500	85 800
1 agent des services généraux 20 mois de travail	27 600	18 400	46 000
	144 600	97 100	241 700
Dépenses communes de personnel	37 600	28 400	66 000
Services communs	13 690	9 130	22 820
	195 890	134 630	330 520
<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance</u>			
Frais de voyage du Secrétaire général de la Conférence et d'un administrateur général (D-1)			
5 voyages chacun dans les différentes régions, à raison de 2 000 dollars en moyenne par voyage et par personne	12 000	8 000	20 000
Indemnité de subsistance			
70 dollars en moyenne par jour pendant 72 jours pour chacun des deux fonctionnaires	6 000	4 000	10 000
	18 000	12 000	30 000
	213 890	146 630	360 520

6. Aux termes du paragraphe 6 du projet de résolution, l'Assemblée générale déciderait de demander aux secrétariats pertinents du système des Nations Unies d'établir des études additionnelles et prierait les pays les moins avancés eux-mêmes et les pays donateurs d'entreprendre des études analogues. Pour que la conférence ait une idée claire et complète des possibilités qu'un nouveau programme global d'action pour les années 80 peut ouvrir aux pays les moins avancés, ainsi que des problèmes et difficultés que ces pays prévoient eux-même dans l'application de ce programme, il est indispensable d'envoyer des missions dans chacun des pays les moins avancés afin d'examiner ces problèmes avec les responsables compétents. Ces missions auraient donc pour objet de fournir des éléments plus substantiels pour les travaux de la conférence et de permettre aux donateurs éventuels d'évaluer les incidences d'un élargissement du programme et les effets que ce programme pourrait avoir sur les perspectives de développement de ces pays, et d'envisager les mesures susceptibles d'éliminer les goulets d'étranglement. Ces missions permettraient également aux pays les moins avancés d'améliorer leur connaissance des problèmes et, dès lors, de participer plus efficacement à la conférence. Afin de planifier ces missions avec les gouvernements intéressés et d'organiser leur propre participation auxdites missions, ainsi que les apports de divers organismes internationaux, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), il faudrait au total environ 24 mois de travail de conseiller technique (P-4) et 8 mois de travail de secrétaire (personnel temporaire affecté à des tâches générales). Les dépenses correspondantes sont indiquées dans le tableau 5.

Tableau 5  
 (Dollars)

	1980	Total
<u>Conseillers techniques</u>		
24 mois de travail de conseiller (P-4)	<u>129 200</u>	129 200
<u>Personnel temporaire affecté à des tâches générales</u>		
8 mois de travail de secrétaire		
Traitement	18 400	
Dépenses communes de personnel	<u>4 800</u>	23 200
<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel</u>		
10 voyages, à raison de 1 740 dollars en moyenne par voyage	17 400	
Indemnité de subsistance de 60 dollars en moyenne pour un total de 210 jours	<u>12 600</u>	<u>30 000</u>
		<u>182 400</u>

/...

7. Aux termes du paragraphe 9 du projet de résolution, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies serait prié de confier, en réponse au paragraphe 33 de la résolution 122 (V) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, au Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, le soin de prendre les mesures nécessaires, avec le concours du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, pour assurer la pleine mobilisation et la coordination de tous les éléments du système des Nations Unies en vue de la mise au point et de l'application du nouveau programme global d'action en faveur des pays les moins avancés et de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Les services d'un administrateur général (D-1) seraient nécessaires pendant une période de 20 mois, pour aider le Directeur général à s'acquitter de cette tâche. Cet administrateur général serait également chargé de s'assurer que les problèmes particuliers et urgents auxquels se heurtent les pays les moins avancés seraient dûment pris en considération lors de la formulation de la stratégie pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Ce fonctionnaire devrait être aidé d'un(e) secrétaire. Les dépenses correspondantes sont indiquées dans le tableau 6.

Tableau 6

(Dollars)

	1980	1981	Total
<u>Personnel temporaire affecté à des tâches générales</u>			
1 D-1 (20 mois de travail)	44 300	31 300	75 600
1 agent des services généraux (secrétaire) (20 mois de travail)	<u>12 400</u>	<u>8 700</u>	<u>21 100</u>
	56 700	40 000	96 700
<u>Dépenses communes de personnel</u>	16 200	12 800	31 000
<u>Services communs</u>	<u>10 700</u>	<u>7 140</u>	<u>17 840</u>
	<u>85 600</u>	<u>59 940</u>	<u>145 540</u>
<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel</u>			
Frais de voyage			
5 voyages, à raison de 1 000 dollars en moyenne, pour un fonctionnaire	3 000	2 000	5 000
Indemnité de subsistance			
88 dollars pour un fonctionnaire pendant 56 jours	<u>3 000</u>	<u>2 000</u>	<u>5 000</u>
Total partiel	<u>6 000</u>	<u>4 000</u>	<u>10 000</u>
Total	<u>91 600</u>	<u>63 940</u>	<u>155 540</u>

/...



Information

8. Compte tenu des hypothèses retenues dans le présent document quant à la date et la durée de la conférence, on estime que les montants indiqués ci-après seraient nécessaires pour couvrir le coût des services fournis par le Département de l'information du Siège. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse qu'un certain nombre des fonctionnaires de l'information nécessaires pour rendre compte des travaux de la conférence seront fournis par l'Office de Genève. Toutefois, il faudra faire de nouvelles estimations lorsqu'on connaîtra mieux le détail des activités d'information, compte tenu des décisions que prendra le Comité préparatoire de la conférence, en ce qui concerne en particulier les services d'information à fournir avant et après la conférence. Le montant estimatif des dépenses supplémentaires qu'entraîneront les services d'information à fournir pour la conférence est indiqué dans le tableau 7.

Tableau 7  
 (Dollars)

	1981	Total
<u>Personnel temporaire affecté à des tâches générales</u>		
<u>Personnel engagé pour une période de courte durée (2 semaines)</u>		
Information visuelle		
1 cameraman (P-2)	950	
2 agents des services généraux (ingénieurs du son)	880	1 830
Services radio		
1 agent des services généraux (ingénieur du son)	440	440
Services de presse (deux langues)		
2 éditeurs (P-4)	2 700	
4 attachés de presse (P-3)	4 560	
4 agents des services généraux (dactylographes/correcteurs d'épreuves)	1 760	<u>9 020</u>
		11 290
<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance</u>		
Voyages New York-Genève-New York		
8 fonctionnaires	8 000	
Indemnité de subsistance		
75 dollars pendant 14 jours pour 8 fonctionnaires	<u>8 400</u>	16 400
<u>Fournitures et services</u>		
		1 500
<u>Communications</u>		
		<u>2 500</u>
		<u>31 690</u>

9. Les incidences financières du projet de résolution, à ce stade, sont récapitulées dans le tableau 8.

Tableau 8

Dépenses prévues par activité

(Dollars)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
Aide aux pays les moins avancés pour leur permettre de participer aux réunions du Comité préparatoire de la Conférence	144 000	72 000	216 000
Personnel supplémentaire nécessaire pour préparer et tenir la Conférence	213 890	146 630	360 520
Missions consultatives visant à aider les pays les moins avancés à se préparer à la Conférence et à y participer	182 400	-	182 400
Coordination et mobilisation des organismes des Nations Unies par le Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale	91 600	63 940	155 540
Information	-	31 690	31 690
Total partiel	<u>631 890</u>	<u>314 260</u>	<u>946 150</u>
Coût intégral des services de conférence :			
Pour la Conférence	-	420 200	420 200
Pour le Comité préparatoire (deux sessions)	<u>160 250</u>	<u>160 250</u>	<u>320 500</u>
Total	<u>160 250</u>	<u>580 450</u>	<u>740 700</u>
TOTAL GENERAL	<u>792 140</u>	<u>894 710</u>	<u>1686 850</u>

/...

10. Si l'Assemblée générale approuvait les propositions faites dans le projet de résolution A/34/L.17, le Secrétaire général demanderait au chapitre 4 un crédit supplémentaire d'un montant total de 946 150 dollars, dont 631 890 dollars pour 1980 et 314 260 dollars pour 1981, le montant total se répartissant comme suit par objet de dépense :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
<u>Personnel temporaire affecté à des tâches générales</u>			
Personnel du Bureau du Directeur général, du Département de l'information et du siège de la CNUCED			
Traitements	219 700	148 390	368 090
Dépenses communes de personnel	<u>60 600</u>	<u>41 200</u>	<u>101 800</u>
	280 300	189 590	469 890
Services communs	24 390	16 270	40 660
Conseillers techniques	<u>129 200</u>	<u>-</u>	<u>129 200</u>
Total partiel	<u>433 890</u>	<u>205 860</u>	<u>639 750</u>
<u>Frais de voyage du personnel</u>			
Frais de voyage	32 400	18 000	50 400
Indemnité de subsistance	<u>21 600</u>	<u>14 400</u>	<u>36 000</u>
Total partiel	<u>54 000</u>	<u>32 400</u>	<u>86 400</u>
<u>Frais de voyage de représentants</u>			
Frais de voyage	90 000	45 000	135 000
Indemnité de subsistance	<u>54 000</u>	<u>27 000</u>	<u>81 000</u>
Total partiel	144 000	72 000	216 000
<u>Fournitures et services</u>			
	-	1 500	1 500
<u>Communications</u>			
	<u>-</u>	<u>2 500</u>	<u>2 500</u>
Total	<u>631 890</u>	<u>314 260</u>	<u>946 150</u>

11. Il faudrait aussi prévoir au chapitre 31 (Contributions du personnel) un crédit qui serait compensé par l'inscription de recettes du même montant au chapitre premier des recettes :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
Chapitre 31 (Contributions du personnel)	90 300	43 600	133 900
Chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel)	<u>(90 300)</u>	<u>(43 600)</u>	<u>(133 900)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>